

## Comment émettre des hypothèses rigoureuses?

Le chercheur peut émettre une hypothèse à partir d'une observation partielle en s'interrogeant sur la règle qui régit le phénomène. Par exemple, à partir de l'observation de la chute d'un objet, Newton a pu émettre une hypothèse sur la loi de l'apesanteur.

Le chercheur peut émettre **une hypothèse à partir d'une loi générale** en s'interrogeant sur les phénomènes explicatifs qui la sous-tendent. Par exemple, à partir de la loi de l'offre et de la demande dans le système des principaux procédés de la recherche économique capitaliste, il peut émettre l'hypothèse que « *plus un produit est demandé, plus son prix augmente* ».

On voit que ces hypothèses concernent les conditions extérieures à l'objet d'étude (environnement, facteurs influents, etc.). Mais les hypothèses de travail peuvent naître également des conditions internes à l'objet d'étude en s'interrogeant sur l'origine des phénomènes observés. Ce second type d'hypothèses est plus subjectif et moins rigoureux que le précédent, parce qu'il ne part pas de ce qui est observable pour aboutir à la règle mais émet une hypothèse générale et en fait une règle pour expliquer ce qu'il observe. Par exemple, le chercheur en psychologie comportementale pourrait parfaitement émettre l'hypothèse que la lune ou encore la faim ont une influence directe sur les comportements agressifs observés chez certains humains. A charge pour lui d'en démontrer ensuite la validité en dépassant le stade de l'opinion commune ou de l'intention personnelle. Mais l'hypothèse demeure, malgré tout, faible et sa démonstration impertinente parce qu'elle ne part pas des faits réels mais vise à « plaquer » sur la réalité des explications pré-établies dans l'esprit du chercheur. Pour respecter la rigueur de la déduction, il faudrait que l'hypothèse émane de l'observation directe de l'objet d'étude en posant plusieurs questions concernant les causes éventuelles et les explications possibles du phénomène étudié. Précautions à prendre avant d'émettre une hypothèse.

En règle générale, on peut émettre une hypothèse sur un phénomène à partir du moment où il est observé plusieurs fois : c'est le principe de récurrence (ou de répétition). Si un fait se répète plusieurs fois de la même

manière, on peut commencer à réfléchir sur les lois » qui autorisent une telle reproduction. C'est le fondement même du déterminisme scientifique.

Le deuxième principe est celui de l'analogie qui permet, sous certaines conditions, de passer des règles valables pour un objet à leur application sur un autre objet qui lui est semblable. C'est la démarche suivie par les biologistes lorsqu'ils commencent par tester un vaccin sur les rats puis sur les singes avant de le tester sur l'homme. C'est le cas également lorsque l'on essaie d'appliquer une même grille d'analyse à des récits (par ex. des contes) présentant des similitudes formelles (cf. les études de Propp et de Greimas). Le troisième principe est celui de la continuité qui permet de vérifier le lien existant entre des faits apparemment éloignés ou sans rapport direct. Cela signifie qu'il faut commencer par démontrer la relation établie entre les éléments de l'objet étudié avant d'émettre une hypothèse sur l'objet en question.

Ainsi, si l'on veut étudier les causes de la Révolution française, il faut d'abord prouver le lien éventuel entre les écrits des philosophes des lumières et les conditions de vie sociale de l'époque (18e siècle). De ce point de vue, on peut répartir les hypothèses en deux catégories:

**Hypothèses partielles** portant sur des faits, des phénomènes particuliers, sans recherche d'une règle générale.

**Hypothèses générales** portant sur des principes ou des théories explicatives des relations entre phénomènes particuliers.

### **Les conditions des hypothèses rigoureuses :**

Il faut respecter certaines règles et conditions en émettant des hypothèses concernant une partie ou la totalité d'un phénomène / objet d'étude :

**1) Il faut que l'hypothèse se fasse à partir d'une observation empirique** ou d'une étude préalable et non à partir d'idées générales ou de simples suppositions sans fondement concret ou patent (indices textuels).

On peut bien sûr aboutir à des résultats justes à partir d'une « intuition » mais celle-ci est difficilement justifiable dans le cadre d'une recherche universitaire, rationnelle et rigoureusement menée.

**2) Il faut que l'hypothèse puisse être vérifiable dans la réalité**, soit par le biais d'une enquête, soit par l'expérimentation. Il est inutile d'émettre des hypothèses généreuses que personne ne peut valider, tel que le fait de supposer que les pyramides d'Egypte ont été bâties pas des extraterrestres! Hypothèse farfelue et inintéressante car invérifiable, et en cela, elle relève de la croyance ou, plus précisément, de l'opinion (au sens philosophique du terme).

**3) Il faut que l'hypothèse soit cohérente**, c'est-à-dire qu'elle ne contienne pas de contradiction interne flagrante ni d'incompatibilités radicales avec des lois ou des données empiriques établies. On ne peut, par exemple, émettre une hypothèse qui ne tienne pas compte du fait que **la terre tourne sur elle-même et autour du soleil**.

Il ne faut pas confondre ici la contradiction apparente entre ce qui est observé et la véritable nature du phénomène par rapport aux lois établies. La méconnaissance d'un phénomène peut parfaitement aboutir au fait que l'hypothèse émise soit erronée ou partielle car en matière de recherche, rien n'est définitivement acquis; tout est susceptible d'évolution et doit être soumis à l'examen critique quel que soit le domaine étudié ou la théorie adoptée.

Voici, à titre indicatif, quelques exemples d'hypothèses stériles: l'existence de l'Atlantide, l'existence de l'Age d'or, l'existence de "Eldorado, l'existence de la pierre philosophale, la valeur particulière du chiffre 7, l'influence de la planète Mars sur les humains, ainsi que toutes les « hypothèses métaphysiques » dont se moquait déjà le philosophe Kant, car elles ne relèvent pas de la raison scientifique mais de la foi religieuse.

### La vérification des hypothèses de travail

Pour entériner une hypothèse de travail, il faut pouvoir la vérifier, soit par l'expérience, soit par l'enquête, dans une optique constructive et non pas en vue d'une critique désordonnée et sans finalité.

Il est possible de procéder, à ce sujet, de deux manières différentes et complémentaires:

- Soit par **la contre-épreuve** en apportant un exemple ou un fait qui **contredise l'hypothèse** qui a été émise dans le cadre de l'étude. A cet égard, un seul contre-exemple suffit à invalider l'hypothèse, même s'il existe un millier d'exemples qui la confirment.
- Soit par **la variation de la preuve** en essayant de vérifier l'hypothèse sur des parties différentes d'un même ensemble. Par exemple, si l'on travaille sur le style de Zola ou sur ses idées politiques, on peut commencer par émettre une hypothèse à partir de l'étude de L'Assommoir (où elle se vérifie) avant d'interroger d'autres œuvres de l'auteur à ce sujet. Si les observations faites sur l'ensemble des écrits concordent, l'hypothèse peut être étendue à la totalité de l'œuvre, sinon il faudra la revoir ou la circonscrire dans le temps.

Ainsi, on le voit, la première démarche **de validation des hypothèses** est négative puisqu'elle cherche à infirmer l'explication avancée, tandis que la seconde démarche est positive et vise à construire une démonstration confirmant l'hypothèse émise par le chercheur.

Mais dans un cas comme dans l'autre, l'hypothèse peut porter sur l'objet d'étude lui-même (sa nature, sa définition, ses éléments constitutifs, etc.) ou bien sur les relations qu'il entretient avec l'amont et l'aval, l'objectif étant de démontrer, par étapes, la validité des aspects mis en évidence par la recherche.

Il existe plusieurs manières de valider l'hypothèse émise:

- Valider en variant le support (le type de texte).
- Valider en augmentant le nombre de textes concernés ou de paramètres pris en compte.
- Valider en transposant l'hypothèse dans un autre domaine, différent du premier.
- Valider en inversant l'hypothèse (de bas en haut, de conséquence à cause, etc.).

### **Comment procéder pour la vérification?**

Pour vérifier la justesse de son hypothèse, le chercheur peut recourir à la technique du relevé exhaustif qui consiste à réaliser :

- Des tableaux de validation de l'hypothèse contenant tous les indices qui permettent de confirmer l'explication avancée.
- Des tableaux d'invalidation de l'hypothèse contenant tous les exemples qui infirment ou démentent l'hypothèse.

**Exemple:** étude lexicométrique d'un texte littéraire (une tragédie de Racine).

**Hypothèse de travail:** la nature ou le genre du texte peuvent être déduits à partir du champ lexical dominant.

**Relevés de validation et d'invalidation:** tous les exemples qui confirment ou infirment la généricité du texte étudié.

Dans les études comparatives ou contrastives, il faut envisager, pour la validation, un tableau de relevé des variations. Dans ce tableau, le chercheur note toutes les différences existant entre les textes de son corpus concernant le point étudié.

**Exemple:** l'utilisation du futur chez André Breton.

**Hypothèse :** l'utilisation du futur est le signe de la pensée utopique.

**Relevé :** dans Les Yeux d'Elsa et dans Le Paysan de Paris.

Dans ce type d'étude comparative, **la phase de validation** peut aboutir à des conclusions qui relèvent de trois catégories:

- Similitudes entre les deux textes.
- Dissemblances entre les deux textes.
- Hybridation des indices relevés.

Le fait qu'il y ait similitude signifie que l'étude doit porter en priorité sur le(s) élément(s) qui apparaissent de manière récurrente dans les textes comparés, c'est-à-dire sur ceux qui demeurent invariables malgré la variation de supports.

**Exemple:** étudier la même métaphore animalière dans divers textes de genres différents afin de comprendre les raisons d'emploi ou la motivation de cette métaphore.

Dans l'étude empirique des phénomènes linguistiques, on peut relever plusieurs cas de figure:

**Cas d'homologie:** deux phrases ou deux séries de phrases sont analogues en tout sauf pour un élément.

L'**hypothèse** doit porter sur l'élément différent.

**Exemple:** Le tabagisme est dangereux.

Le tabagisme passif est dangereux.

**Cas de dissemblance:** deux phrases ou deux séries de phrases sont différentes en tout sauf pour un élément commun.

L'**hypothèse** doit porter sur l'élément commun.

**Exemple:** Le tabac nuit gravement à la santé.

L'alcool nuit aux cellules du cerveau.

•Cas de variation: si l'on change un élément de l'ensemble et que le sens de l'ensemble change,

L'**hypothèse** doit porter sur l'élément qui varie.

**Exemple:** La terre est une planète bleue.

La terre est une orange bleue.

### **Étapes à suivre pour la vérification**

- Choix d'un point précis à étudier;
- Relevé systématique des occurrences dans le corpus;
- Hypothèses de travail concernant les occurrences;
- Étude comparative des occurrences en contexte;
- Exemples de validation et d'invalidation des hypothèses;
- Énoncé d'une règle générale sur le fonctionnement de l'ensemble, à partir de l'étude menée.

# Les citations

**Les citations** sont des **extraits d'articles ou d'ouvrages** lus qui vont être insérés dans votre propre rédaction. Elles reflètent certes l'étendue et la **qualité de vos lectures**, mais il ne faut point en abuser au risque de faire œuvre de simple compilation. Pour éviter ce travers, il convient de prendre quelques précautions:

- La citation doit servir soit à **illustrer l'idée développée**, soit à faire progresser la démonstration menée.
- Choisir **des citations utiles** pour le sujet traité, et non des affirmations banales sans réelle consistance.
- Éviter de multiplier et d'enchaîner les citations (une citation par page en moyenne).
- Éviter autant que possible les citations longues (pas plus de trois lignes) et veiller à les analyser et à les commenter.
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle en mentionnant la source et l'auteur de l'extrait inséré dans votre rédaction. Le plagiat est une atteinte grave à la déontologie de la recherche.
- Éviter de couper ou de tronquer la citation de manière injustifiée ou abusive (hors contexte). Les coupures doivent être signalées par trois points entre crochets [...].
  - Respecter la même mise en forme pour toutes les citations « longues » en adoptant, par exemple, un retrait de 2 cm et une taille de police en 10 points, avec un interligne simple.
  - Respecter la mise en forme originale des vers de poésie. En cas de retour à la ligne, faire précéder le reste du vers par un crochet d'ouverture ([...]).
  - La référence de la citation doit être indiquée entre parenthèses dans le corps du texte ou en note de bas de page, de manière précise, éventuellement accompagnée de commentaires pour l'expliquer.
  - Pour indiquer une faute dans la citation ou une incohérence de l'auteur, on met la mention [sic] entre crochets 😊 ainsi dans le texte original).

- Il n'est pas besoin d'autorisation spécifique pour utiliser des citations dans le cadre du mémoire ou de la thèse, à condition de rester dans des proportions raisonnables (au maximum sept lignes par citation).
  - **Les citations** en langue étrangère, insérées dans le corps du texte, doivent être traduites en note, avec mention de l'auteur de la traduction.
  - Éviter les citations de « seconde main » c'est-à-dire les extraits empruntés à un auteur qui cite lui-même un autre auteur. Citer directement à partir de la source originale pour éviter toute approximation ou modification du texte initial.

### Exemples de formulations pour introduire les citations

- Dans son ouvrage sur... **Untel estime que**: « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- **Comme le signale Untel**... dans son article sur...: « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- **Ainsi que le précise Untel** dans son ouvrage : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- **Untel a clairement montré** dans son étude sur... que: « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- **On peut citer** à cet égard les analyses de Untel: « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- **Citons parmi** les définitions probantes celle du dictionnaire de... : « citation avec référence ou note avec commentaire ».

**La citation** n'est pas une fin en soi. Il ne faut pas perdre de vue la **finalité première des citations**: elles servent avant tout à **confirmer** les **analyses** développées dans la rédaction (et s'y insérer naturellement). Il est imprudent de les utiliser comme moyen de « remplissage » ou comme prétexte à « l'étalage » de sa culture et lectures, forcément limitées...

Centre universitaire Mila

Faculté des lettres et des langues/Département des langues étrangères/ Filière de français

Module : Techniques de recherche / 2ème LMD / enseignante : Boulaiche.R